



DNB et ORIENTATION !

publié le 07/04/2020

Suite aux différentes directives ministérielles, voici quelques informations concernant la fin de l'année scolaire :

► Le diplôme national du brevet (DNB) :

L'ensemble des épreuves de la session 2020 sera validé à partir des compétences du livret scolaire, il n'y aura pas d'épreuves terminales, ni d'oral !

Attention, si les évaluations de la période de confinement ne peuvent pas être prises directement en compte dans l'obtention du diplôme, l'assiduité va compter ! Vous ne pourrez pas valider le brevet sans aucun rendu de votre part sur le troisième trimestre.

De même, dès la reprise, votre présence en cours jusqu'à fin juin sera indispensable.

► L'orientation :

les dossiers d'orientation se réaliseront au cours du mois de mai. Si les cours n'avaient pas repris d'ici là nous nous mettrons en lien avec vous à distance.

Cependant si certains s'interrogent toujours sur leurs choix futurs, vous pouvez me contacter tous les matins au collège, ou prendre rendez vous (à distance) avec Mme Jarassier

<http://www.cio.ac-poitiers.fr/pied-de-page/le-cio-de-st-jean-d-angely-vous-propose-33139.kjsp?RH=1224667720046>



Bon courage

La principale